

Prairie-du-Chien, Long fit rencontre de deux cents indiens de la tribu des Renards, auxquels il déclara, en réponse au discours de leur chef, que leur "grand-père commun l'avait envoyé par ce chemin pour prendre les fourrures et les pelleteries qui sont dans la Prairie-des-Chiens, sous la garde du capitaine *Louglad*, de peur que les *Grands Coureux* (c'est-à-dire les Américains) ne viennent les piller." Sept jours après cette entrevue, ajoute ce voyageur, "nous arrivâmes à la Prairie-des-Chiens où nous trouvâmes les pelleteries des marchands, en ballots, dans une hutte de troncs d'arbres, gardées par le capitaine *Louglad* et quelques indiens qui furent charmés de nous voir. Nous restâmes quelque temps, primes environ trois cents ballots des meilleures pelleteries, et en remplîmes le canot. Il en restait six de plus, nous les brûlâmes pour empêcher l'ennemi de les prendre, n'ayant nous-mêmes aucun endroit pour en emmagasiner davantage, et nous continuâmes notre route vers Michillimakinac. Environ cinq jours après notre départ, nous fûmes informés que les Américains étaient venus pour nous attaquer; mais à leur grand chagrin nous étions tout à fait hors de leurs atteintes (1)."

## XXI

S'il arrivait souvent à Langlade d'entreprendre de longues courses et de se rendre à la Prairie-du-Chien, à Michillimakinac ou à Toronto, au sujet de ses fonctions d'agent des Sauvages, il demeurait cependant la plus grande partie du temps à la Baie-Verte.

Ce poste était loin d'avoir alors l'importance qu'il a acquise depuis. En 1785, il ne contenait pas plus de sept familles de blancs qui, avec leurs domestiques, formaient un total d'environ 56 âmes. Ces familles se composaient comme suit : Charles de Langlade, sa femme, deux servantes Pawnee (2) et trois domestiques; Lagral (?) et sa femme; Jean-Baptiste Brunet, sa femme, trois enfants et un domestique; Amable Roy, sa femme, deux servantes Pawnee, un domestique, et Jean-Baptiste Leduc, un ancien traiteur, qui demeurait avec eux; Joseph Roy, sa femme, cinq enfants et un domestique; et un jeune homme du nom de Marchand, agent d'une compagnie de traite de Michillimakinac, et quatre domestiques. Langlade, Grignon, Amable Roy et Marchand demeuraient sur le côté Est de la rivière aux Renards, tandis que Brunet, Lagral et Joseph Roy résidaient sur la rive opposée.

Jacques Porlier fut probablement le premier colon qui alla ensuite se fixer à la Baie-Verte, en 1797. Il fut suivi, l'année suivante, par Charles Réaume. D'autres Canadiens vinrent grossir les rangs de la petite colonie, de sorte qu'en 1812, elle pouvait avoir une population d'environ deux cent cinquante âmes.

Les principaux habitants canadiens de la Baie-Verte étaient : M. Duchesneau, Louis Gravel, Barthélemy Chevalier, Pierre Chalifoux, Jacques et Nicolas Vian, Pierre Carboneau, Alexandre Gariépy, Louis Beaupré, Prisque Huot, Joseph Ducharme, Jean-Baptiste Langevin, Amable Normand, Jean-Baptiste Lavigne, Augustin Bonnetterre, Joseph Boucher, Antoine Lebrun, Augustin Thibeau, Louis Bourdon, Alexandre Dumont, Georges Fortier, Jean-Baptiste Laborde, Amable Durocher, Jacques Ecuyer, Basile Larocque, Dominique Brunet, Joseph Jourdain, Pierre Brunet, Pierriette Grignon, Pierre Grignon, Charles Grignon, Louis, Augustin et Jean-Baptiste Grignon.

Après Charles de Langlade, Pierre Grignon, son gendre, était l'homme le plus important de la Baie-Verte. D'abord voyageur dans la région du lac Supérieur, Grignon fit ensuite la traite pour son propre compte, à la Baie-Verte, avant l'année 1763. Il eut d'une première femme, une Menomonee, trois enfants; l'un mourut jeune des suites d'une chute; l'autre s'éteignit à Montréal où il recevait son éducation, et le troisième, Pierriette, éleva une famille. Il épousa en secondes noces Melle

Domitilde de Langlade, qui lui donna neuf enfants, dont voici les prénoms avec leur date de naissance : Pierre-Antoine, 21 octobre 1777; Charles, 14 juin 1779; Augustin, 27 juin 1780; Louis, 21 septembre 1783; Jean-Baptiste, 23 juillet 1785; Domitilde, 21 mars 1787; Marguerite, 23 mars 1789; Hippolyte, 14 septembre 1790; Amable, décembre 1795.

Les missionnaires étaient rares à cette époque, et c'est à peine si quelques-uns ont, à de rares intervalles, visité la Baie-Verte depuis 1745 jusqu'à 1820. Apprenant, vers 1784 ou 1785, qu'un missionnaire, le P. Payette, venait d'arriver à Michillimakinac, Grignon, qui se trouvait alors dans l'île, crut devoir saisir cette occasion unique pour aller saluer l'apôtre de Dieu et le prier de baptiser ses enfants. Il dépêcha immédiatement un messager à la Baie-Verte, lequel ramena dans un canot d'écorce sa femme et ses enfants, après avoir franchi heureusement les deux cents quarante milles qui séparaient ce poste de Michillimakinac. Tous furent reçus à bras ouverts par ce bon missionnaire, visiblement ému par cet acte d'attachement à la religion de leurs pères.

Grignon mourut au mois de novembre 1795, âgé d'environ cinquante-cinq à soixante ans. Il était de haute taille, d'une vigueur musculaire peu ordinaire, et il joignait à ces avantages physiques une rare affabilité et une stricte probité. Très-hospitalier, il ne manquait jamais chaque année de convier bon nombre de traiteurs canadiens à quelque agréable réunion, où ni le bon vin, ni les joyeuses chansons, ni les récits émouvants ne faisaient défaut. Sa femme épousa, quelques années après sa mort, un Canadien du nom de Jean-Baptiste Langevin.

Quelques-uns des colons de la Baie-Verte mentionnés plus haut possédaient des esclaves. Langlade en avait deux qui lui avaient été donnés par les Ottawas, et qui appartenaient à la tribu Osage. Il ne les traitait pas comme des esclaves, mais comme des serviteurs fidèles, qui paraissaient fort satisfaits de leur sort. L'un d'eux passa sa vie à son service, et il donna au second, Antoine, sa liberté après douze ans de servitude. Ce dernier continua de demeurer pendant quelque temps chez Langlade comme domestique, puis il retourna au milieu de la tribu Osage dont il devint bientôt le chef. Les esclaves des autres colons, presque tous Pawnees (1), n'étaient pas toujours aussi bien traités. Ainsi, Jean-Baptiste Brunet malmenait tellement un esclave nègre qu'il avait acheté d'un traiteur de Saint-Louis, moyennant cent piastres, que Campbell, agent des Sauvages pour le gouvernement américain, crut devoir le lui ôter. Il est certain pourtant que des cas de ce genre étaient rares.

## XXII

Le mémoire de Grignon dit que Charles de Langlade épousa à Montréal, vers 1759, Melle Charlotte Bourassa, fille de M. Laurent Bourassa, riche marchand de cette ville. Cette courageuse femme s'arracha aux douceurs de la civilisation pour aller passer le reste de ses jours au milieu de la solitude, où elle sut mêler les joies de la famille aux rigueurs d'un véritable exil.

Lorsque Madame de Langlade arriva à la Baie-Verte, elle ne connaissait rien de la vie solitaire qui lui était réservée, et elle craignait terriblement les indiens. A leur vue, elle éprouvait de véritables crispations de nerfs, ne pouvant maîtriser l'émotion profonde qui la dominait. Aussi, lorsqu'un ayant, un jour, répandu la nouvelle que les Sauvages étaient sur le point d'arriver, dans un but hostile, elle se rendit en un instant chez ses voisins pour leur

(1) Bougainville, dans son *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de Sept Ans* (1757), dit que la tribu Panis joue dans l'Amérique le rôle des nègres en Europe. Parlant du poste de traite de la Saskatchewan, alors appelé Poskoïac, il fait l'observation suivante au sujet des Panis : "Un des commerces de ce poste, dit-il, est en Panis; c'est une nation sauvage située sur le Missouri que l'on estime au nombre de 12,000 hommes; les autres nations lui font la guerre et nous vendent leurs esclaves. C'est la seule nation sauvage que nous croyons pouvoir traiter de même."

donner l'éveil, puis alla se cacher sous une pile de planches. Les indiens ne firent même pas leur apparition, et lorsqu'on la trouva en ce lieu, elle respirait à peine et semblait plutôt morte qu'en vie, tant la peur des Sauvages l'avait surexcitée.

Une autre fois, à la vue de plusieurs sauvages Menomonee, qui pénétrèrent dans la maison, elle s'enfuit dans sa chambre à coucher, où elle se verrouilla soigneusement. Mais la curiosité l'emportant un moment sur l'épouvante, elle entrebâilla la porte et aperçut tous les Sauvages assis à l'entour de la salle voisine. Seul, Pack-Kau-Sha, l'un deux, se tenait debout, et elle en conclut qu'il épiait la chance de la tuer. Prise d'un accès soudain de frénésie, elle s'empara d'un long couteau, saisit Pack-Kau-Sha au collet, et faisant un effort suprême pour le poignarder, elle s'écria : "Pack-Kau-Sha, vous êtes vaurien et un homme mort !" Les indiens s'aperçurent qu'elle était en proie à une profonde terreur, et tous de rire à cœur joie, puis de la rassurer sur leurs intentions pacifiques. Pendant cette scène, Langlade se contentait de dire tranquillement à sa femme : "Que faites-vous, ma femme ? Retournez à votre chambre et ne venez pas nous déranger."

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

## STATISTIQUE

— On estime que durant les six derniers mois, 97,100 personnes sont mortes aux Etats-Unis de mort violente.

— Par le système de Bessemer pour faire l'acier, l'Angleterre économise au moins 4,000,000 de tonnes de charbon par année.

— L'année dernière, il s'est fumé 742,000,000 de cigares et 468,000,000 de cigarettes en France—soit 20 cigares et 13 cigarettes par chaque personne.

— Il a été abattu à Chicago, dans le cours de l'année, 4 millions de porcs, 500,000 moutons et 900,000 bêtes à cornes. Le chiffre représenté par ces abattages est de 100 millions de piastres.

— Un document officiel montre que 8 tonneaux de poudre sont emmagasinés sur l'île Ste. Hélène, ainsi que 3,100 cartouches de Snider, 92,000 de Spencer, 124,000 de pistolet Colt et 50,000 de la carabine "Martini Henry."

— Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a été enregistré à Québec, pour le quartier St. Roch, 740 naissances, 576 décès et 112 mariages. Pour le faubourg St. Jean, 362 naissances, 301 décès et 51 mariages. D'après cela, l'avenir de Québec est assuré; il grandira, malgré tout :— avec ou sans chemins de fer, Québec sera une grande ville. — "Natura fortis industria crescit," comme dit son blason.

— D'après le dernier cens, il y a dans l'Etat de New-York 109 centenaires, se décomposant ainsi : hommes, 41; femmes, 68. Nés aux Etats-Unis, 35; nés en Irlande, 40; nés dans d'autres pays, 34. Dans la ville de New-York, le nombre des centenaires est de 29, tandis qu'il y en a 22 qui sont Irlandais de naissance. Les hommes de couleur figurent dans le nombre total des centenaires de l'Etat pour 12 et les Indiens pour 2.

## CHIFFONS POUR LES DAMES

CE QUI SE PORTE A PARIS

Qui donc a dit qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil? On peut à celui-là donner un démenti formel. La mode se renouvelle sans cesse; souvent, hélas! ses créations d'aujourd'hui sont une réminiscence de celles de la veille; elle se souvient de ce qui a eu du succès à une époque, et sans y prendre garde, elle revient sur ses données précédentes. Quelquefois même elle emprunte aux pays les plus lointains les choses qui lui semblent les plus jolies; ainsi, en ce moment, n'est-il pas à l'ordre du jour d'avoir des sorties de bal aux dessins les plus fantaisistes empruntant leurs types aux robes de mandarin si brillantes et diaprées des couleurs les plus vives? L'or, le rubis et l'émeraude s'enlèvent sur un fond de satin de couleur tendre. Les fonds sont quelquefois vert de mer, bleu paon, feuille de rose; ou bien c'est tout l'opposé; le fond en satin noir ou de la nuance raisin de Corinthe ou vert bronze. Ces sorties de bal affectent la forme de la ronde ou du dolman, elles enveloppent et recouvrent une femme sans froisser sa robe de bal.

On me demandait dernièrement ce que

les enfants portent? Reconnaissons-le, hélas! les petites filles sont habillées un peu comme leurs mamans; on a le tort de leur brider les hanches, de les serrer comme dans un étui. Laissez-leur donc leurs mouvements libres, et croyez-moi: les modes les plus simples, les moins chiffonnées sont les préférables. La robe princesse en popeline de soie ou de laine, est généralement adoptée pour les fillettes: le paletot parisien, long devant, court derrière, leur va parfaitement, et même la lévite qui descend jusqu'au bas de leur jupe. En adoptant cette forme on agit en mère prévoyante, car il faut garantir du froid la poitrine et les petites jambes du cher baby. Je dois cependant dire que cela donne à ces demoiselles l'aspect de petites femmes.

La robe anglaise se porte aussi avec succès; vous la connaissez bien; le corsage très-long est à plis creux, la jupe plate vient prolonger en sac le bas du corsage. Une large ceinture de laine ou de soie de même couleur que la robe ou d'une couleur complètement tranchée s'enroule autour de la taille, se noue gracieusement, et les bouts retombent sur la jupe qu'ils accompagnent.

Les chapeaux de feutre sont les plus convenables, pour enfants. Fi! des chapeaux de tulle ou de soie; permission pour les chapeaux de velours d'exister encore, car ils vont bien à ces frais minois. Autrefois on ne mettait point de plumes sur les têtes enfantines, aujourd'hui elles sont acceptées, et même je les trouve plus convenables, plus solides surtout que les fleurs.

Quant aux petits garçons, qui ne sont pas encore d'âge à mettre la veste et le pantalon, ils portent la jupe plate, le paletot Louis XV aux grandes poches sur les côtés s'ouvrant en s'évasant sur un gilet un peu long. Il y a une forme que je trouve fort élégante; le devant est droit comme un paletot, le dos uni, descend un peu bas, s'arrête court et les plis de la jupe, plats et renversés, sont montés sur l'étoffe de cette partie du dos; la ceinture en ruban se prend dans la couture et se noue à la naissance de la jupe sur laquelle elle retombe.

Les cols marins sont obligatoires, on les fait en toile Colbert ou en lacet renaissance, mais les premiers ont bien plus de grâce et d'élégance.

Quant aux chapeaux, ils sont en feutre ras avec bourdaloue et choux de soix. Il vaut mieux ne pas les surcharger d'ornements, cela est préférable pour les petits garçons; quelques ailes sur les côtés font bon effet, et je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on les adopte.—MARIE DE VALOIS.

## NOS COLLABORATEURS

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN  
P. J. O. CHAUVEAU  
VINCELAS-EUGÈNE DICK  
FAUCHER DE ST. MAURICE  
EUDORE EVANTUREL  
HECTOR FABRE  
DR. LÉONARD A. FORTIER  
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE  
PHILÉAS HUOT  
HUBERT LARUE  
NAP. LEGENDRE  
PAMPHILE LEMAY  
J. M. LEMOINE  
JOSEPH MARMETTE  
M. J. A. POISSON  
BENJAMIN SULTE  
JOSEPH TASSÉ

M. Edouard Barnard nous promet aussi quelques articles sur l'agriculture pratique.

Nous comptons sur plusieurs autres excellents écrivains, dont les uns ne nous ont pas encore donné de réponse formelle, et les autres préfèrent conserver l'incognito pour le présent.

Nous invitons cordialement la jeunesse instruite et studieuse à nous envoyer des essais littéraires de tout genre. Nous leur ferons bon accueil, et publierons les pièces les plus méritoires. Nous espérons aussi que plusieurs bons écrivains qui n'ont pas reçu d'invitation expresse de contribuer à nos colonnes, ne s'en formaliseront pas (il était impossible d'écrire à tous), mais qu'ils nous favoriseront de correspondances quand l'occasion se présentera.

(1) *Ibid*, page 273.(2) Nicolas Perrot écrit *Panys*; Charlevoix, *Panis*, et les écrivains contemporains, *Pawnee*.